

Préface de Saül Karsz

Accueillir les terres d'accueils

Voici un livre de témoignages du quotidien d'un certain nombre d'assistants familiaux – témoignages qu'on aurait cependant tort de prendre pour des anecdotes plus ou moins émouvantes, tel des récits d'événements simplement individuels et domestiques. Certes, ces témoignages attestent de pratiques concrètes, d'attitudes, démarches, actes divers et variés, de tranches de vie puisées dans des histoires chaque fois singulières. Ils peuvent à ce titre, servir de sensibilisation à la profession d'assistant familial et même comme supports pour des actions de formation permanente. Mais il ne s'agit pas d'un inventaire car la description des faits se trouve constamment investie par les attentes et les questionnements tant des assistants familiaux que des enfants accueillis et, plus en retrait, des parents. Des considérations subjectives, sociales, éducatives, économiques s'y déploient qui s'entremêlent selon des sensibilités et des styles, y compris d'écriture bien différents. Des postures, interrogations et convictions accompagnent les va et vient des personnages et des liens qu'ils parviennent à construire. Cet ouvrage invite à une *ethnologie sereine* – sans lamento ni autosatisfaction. C'est ce que je voudrais ponctuer maintenant.

Auparavant assistantes maternelles, ces professionnelles sont devenues des assistants familiaux. Double conversion, en fait.

D'une part, leur nouvelle appellation souligne que leur rôle n'est pas d'étayer ce qu'on nomme la fonction maternelle mais bien l'organisation familiale dans son ensemble. Ce ne sont pas des substituts maternels – formule aussi usuelle que rarement analysée... Il s'agit de ressources, aménagements, contacts, rétablissements proposés à l'enfant accueilli vis à vis de son entourage familial (parents, fratrie, parentèle plus ou moins élargie). Plusieurs des témoignages soulignent le souci de leurs auteurs de maintenir, dans la mesure du possible, *les liens familiaux*, vis à vis de la mère et/ou le père – ces derniers étant des maillons privilégiés mais certainement pas la cible unique. La transition terminologique (de maternelle à familial) est aussi une modification de sens, ou tout au moins une accentuation de certains traits dominants.

D'autre part, leur appellation autrefois féminine devient grammaticalement neutre : assistants familiaux. Des familles d'accueil qui incluent des femmes et également des hommes entrent dans cette catégorie¹. Ce changement n'est pas anodin, ni seulement langagier. Est explicité le fait que l'accompagnement des enfants, y compris au quotidien, ne constitue pas une tâche intrinsèquement et exclusivement féminine. Aucune essence, aucune « vocation » ne pousse les femmes à cette tâche. Ce sont des facteurs notamment économiques, idéologiques, familiaux, des investissements subjectifs qu'il convient d'évoquer à ce propos. Rien de plus normal, sinon nécessaire, que les hommes exercent eux aussi cette fonction d'assistant familial – tant du point de vue psychique que social et culturel. Car il s'agit bien d'une fonction, je veux dire de la place occupée au sein d'un dispositif, de l'engagement porté par une femme ou par un homme ou par les deux dans l'accomplissement d'une tâche dont le mois que l'on puisse dire est qu'elle n'est pas simple. Compte avant tout et surtout comment l'enfant est

¹ Ce qu'on appelle en France famille d'accueil doit être composé d'une femme et d'un homme, à la différence d'autres pays où une femme ou un homme seuls, ou encore deux hommes ou deux femmes peuvent assurer cette fonction...

accompagné, ce que l'on peut lui procurer, ce que l'on peut comprendre de son histoire et lui retourner.

Cette fonction, en effet, ne se réduit pas à l'entretien matériel, à l'insistance sur les règles d'hygiène, au respect des horaires et des devoirs scolaires. Autre chose – primordial, décisif – est en jeu. Au travers des actes matériels qu'ils posent, les assistants familiaux opèrent sur les valeurs, représentations, modèles, idéaux que ces actes sont censés véhiculer. Ils tâchent de faire comprendre pourquoi il faut préférer certaines règles et pas d'autres, se conformer à certaines modalités du vivre ensemble au détriment d'autres. Ils se soucient du bagage intellectuel et affectif des enfants, à leur arrivée et au cours de leur séjour. Ils sont constamment confrontés aux exigences et aux divergences entre les modes de vie des enfants, hérités de leur famille d'origine et/ou des placements précédents, aux consignes et orientations plus ou moins précises du service qui les emploie, et enfin les valeurs et référentiels dont ces assistants familiaux sont eux-mêmes porteurs ainsi que leur famille, laquelle, physiquement et mentalement, n'est jamais trop loin... Tel est, me semble-t-il, le noyau dur de cette profession. Ceci autorise une hypothèse d'envergure. A savoir : précisément parce que les assistants familiaux exercent une profession éminemment éducative et de soutien psychologique et social, il s'agit bien de travailleurs sociaux à part entière. Comparables, de ce point de vue, aux éducateurs de jeunes enfants, aux éducateurs spécialisés, aux assistants de service social²

Hypothèse peu admise aujourd'hui ou sous-entendue telle une évidence allant de soi. Différents arguments sont souvent évoqués, y compris à propos des salaires et des conditions de travail. Et également le fait – que le domicile familial et l'intimité domestique des assistants familiaux se trouvent socialement connotés, ils sont chargés de logiques qui ne relèvent pas seulement de l'ordre privé et doivent prendre constamment en compte, voire se soumettre à des critères de gestion des politiques sociales. La vie privée des assistants familiaux est continûment exposée au regard public des services employeurs et de leurs agents. C'est là une caractéristique constitutive de cette déclinaison *sui generis* des travailleurs sociaux que sont les assistants familiaux. En fait, l'hypothèse avancée ici s'inscrit dans la droite ligne d'une évolution dont le passage du statut de nourrice à celui d'assistante maternelle et ensuite d'assistant familial a marqué un tournant décisif – évolution qui n'est sans doute pas près de s'arrêter.

Reste la question de la formation. Bien plus courte que celle des professions traditionnelles, elle inclut moins de sessions de formation permanente ; les dispositifs d'analyse des pratiques ne sont pas partout et toujours répandus. Des critères économiques, encore là, sont invoqués pour justifier ces formations quelque peu parcimonieuses. Il arrive que des assistants familiaux n'adhèrent pas à cette nécessité professionnelle qui est aussi indissociablement personnelle, subjective, intime de ce qu'il faut appeler la formation ininterrompue – dimension incontournable de toute formation sociale. Car ce n'est impunément que chacun-e exerce ce métier, tant consciemment qu'inconsciemment, que chacun-e est interrogé-e dans ses convictions apparemment les mieux ancrées. Transmettre certains modèles de comportements, certains rapports à autrui ne va pas forcément de soi.

² Depuis novembre 2014 un référentiel national détaille les critères d'agrément des assistants familiaux, notamment « les capacités personnelles et les aptitudes éducatives, la connaissance du métier, la maîtrise du français, la disponibilité... » - des critères qui sont, tous, idéologiques, culturellement connotés. Sur le noyau dur des professions sociales, je m'en explique davantage dans mon ouvrage *Pourquoi le travail social ? définition, figures, clinique* (Paris, Dunod, 2012°

Ici comme ailleurs, les bonnes intentions, les bonnes dispositions et même les bonnes résolutions s'avèrent largement insuffisantes. Si la profession d'assistant familial exige de la disponibilité subjective, sont également sollicités des compétences théoriques, des savoirs- faire techniques, des connaissances suffisamment structurées. On n'entend pas, on n'écoute pas seulement avec son cœur – mais aussi avec sa tête. Ni non plus ce qu'on veut, mais uniquement ce qu'on peut. Ce n'est pas pour autant que la formation intellectuelle constituerait le *nec plus ultra* capable de devancer tous les aléas de la pratique. Tant s'en faut ! L'enjeu est autre : il s'agit de s'équiper au mieux, sur un plan affectif, conceptuel et méthodologique face à des situations qui ne peuvent être que complexes car c'est forcément pour cela que des enfants et des jeunes sont placés et que la profession d'assistant familial est utile. Il s'agit de se mettre à apprendre de la pratique, grâce et malgré les erreurs et les errements qu'il est impossible de ne pas commettre...

L'analyse des pratiques joue à ce propos une place stratégique. Sa mise en place suppose quelques conditions. Tout d'abord sa régularité et son amplitude horaire (2-3 heures mensuelles au minimum), l'assiduité des participants et donc leur consentement pour cette aventure par l'apport régulier de situations vécues. La participation à l'analyse des pratiques ne peut ni ne doit avoir un rôle de sanction, positive ou négative, dans l'agrément administratif. Cela dit, la condition primordiale réside dans les paramètres que l'analyse des pratiques mobilise : impossible et inopportun de contourner la dimension psychique chez l'assistant familial et chez les enfants accueillis ; partiel, partial et même inadéquat de s'y restreindre, sans donner un rôle actif aux dimensions culturelles, religieuses, morales, bref idéologiques. C'est là un état de fait. Si les enfants étaient placés exclusivement à cause de leur problématique psychique, les assistants familiaux pourraient difficilement s'en occuper, notamment par manque de compétences spécialisées. Ils s'y consacrent cependant, souvent avec succès, à la condition absolue de situer les paramètres psychiques au sein de ces autres dimensions sociales et culturelles qui font le quotidien des enfants et le labeur également quotidien de ces professionnels.

La conclusion s'impose d'elle même. Donner une place suffisante à la formation et à l'analyse des pratiques va dans l'intérêt des enfants, des professionnels et de leurs familles, et bien entendu aussi des services employeurs. C'est une affaire d'intelligence collective et de positionnement éthique.

C'est pourquoi, enfin, les assistants familiaux ont à faire partie à part entière des équipes dites interdisciplinaires et pluridisciplinaires afin d'y apporter leur expertise singulière, leur style d'accompagnement des enfants. Ils ont à faire savoir ce qui constitue leur savoir- faire. Une telle équipe suppose la coopération critique d'un ensemble non hiérarchisé de professionnels – en direction des assistants familiaux et également de ces derniers à l'adresse des autres participants...

Les auteurs du présent volume ont voulu le nommer « terres d'accueils » - j'ai pensé que les non-assistants familiaux que nous sommes devons accueillir au mieux ces terres pour en faire fructifier les richesses sans en escamoter les récifs.

S.K.